



# Évaluation des apprentissages - Analyse

**Mars 2011**

**Par : Nadia Dallaire et Marie-France Levac  
Conseillères, vie professionnelle**



## MISE EN CONTEXTE

### Objectifs du MELS par rapport aux changements en évaluation:

- Faire « émerger » les connaissances dans l'évaluation;
- Alléger la tâche du personnel enseignant;
- Simplifier l'évaluation;
- Faciliter la compréhension du bulletin pour les parents.



## MISE EN CONTEXTE (suite)

Au premier regard, les changements **annoncés** par le MELS **semblent** correspondre à plusieurs de nos demandes :

- Bulletin unique;
- Implantation d'un seuil de réussite de 60 %;
- Ouverture sur le retour d'une période d'examens au secondaire;
- Examens ministériels déplacés le plus tard possible en juin pour la plupart des matières tant au primaire qu'au secondaire;
- Réduction du nombre de résultats à inscrire au bulletin.



## **GROUPE TÉMOINS (réunis à la FAE les 8, 9 et 10 décembre 2010)**

### **Qui sont-ils?**

- 12 profs du secondaire : français, anglais, mathématique, science, univers social, arts, adaptation scolaire;
- 7 profs du primaire : se penchent sur les outils en français et en mathématique;

### **Qu'ont-ils fait?**

Ils ont validé si les outils du MELS:

- Laissent une place suffisante à l'évaluation des connaissances;
- Allègent la tâche en évaluation;
- Permettent la mise en place d'un socle commun;
- Annualisent suffisamment les programmes.



## GROUPES TÉMOINS (suite)

Les profs des groupes témoins en sont arrivés à la conclusion qu'il existe:

- Nombreuses incohérences
- Peu de véritables changements



## PLACE DES CONNAISSANCES

### Pour faire ressortir les connaissances dans l'évaluation, le MELS...

- Fait apparaître le mot « connaissance » dans le Régime pédagogique;
- Indique, dans les cadres d'évaluation révisés, que les connaissances doivent être maîtrisées.



## PLACE DES CONNAISSANCES (suite)

**Le MELS considère que les outils qui accompagnent le bulletin unique:**

- Balisent et renforcent la place des connaissances dans l'évaluation;
- Guideront les profs dans la planification de leur enseignement;
- Assureront un socle commun des apprentissages;
- Simplifieront le processus d'évaluation.



## CADRE D'ÉVALUATION

### Qu'est-ce qu'un cadre d'évaluation?

- Prescrit;
- Existe pour chaque matière, un pour le primaire, l'autre pour le secondaire;
- Spécifie dans l'introduction que les connaissances:
  - sont à la base des disciplines enseignées;
  - doivent être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées;
  - doivent être évaluées « tout au long des apprentissages ».



## CADRE D'ÉVALUATION

*Écrire des textes variés*

30 % (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle)

40 % (3<sup>e</sup> cycle) **Pondérations des  
compétences ou  
des volets**

### Évaluation des apprentissages

#### Critères d'évaluation<sup>1</sup>

#### Connaissances à acquérir

- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages<sup>2</sup>
  - Lexique
  - Orthographe d'usage
  - Conjugaison
  - Accords
  - Syntaxe et ponctuation
  - Organisation et cohérence du texte



#### Critères d'évaluation

- Adaptation à la situation d'écriture
- Cohérence du texte
- Utilisation d'un vocabulaire approprié
- Construction des phrases et ponctuation appropriées
- Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale
- Qualité de la présentation\*
- Recours à des stratégies appropriées\*



Référence aux  
sous-thèmes de la  
Progression des  
apprentissages

Extrait tiré du cadre d'évaluation révisé en français au primaire



## LE CADRE D'ÉVALUATION (suite)

### Il y est spécifié que:

- L'évaluation des apprentissages est un **processus d'aller-retour** entre l'acquisition des connaissances, leur compréhension et leur mobilisation.
- « Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'**enseignant**, qui **détermine l'importance à accorder**, dans le résultat de l'élève, **aux différentes dimensions** à évaluer. »

**Le MELS prétend ainsi définir le QUOI évaluer et laisse au personnel enseignant la façon d'utiliser les critères d'évaluation.**



## ANALYSE - CADRE D'ÉVALUATION

### Ce qu'on déplore...

- 1) Absence de balises sur la manière dont les connaissances doivent être prises en compte → laisse place à une évaluation des apprentissages à géométrie variable;
- 2) Critères d'évaluation:
  - réfèrent essentiellement à des compétences;
  - manquent de clarté et de précision;
- 3) Connaissances pas toujours identifiées et hiérarchisées dans la Progression des apprentissages.

**Trop grande place à la subjectivité et aux interprétations diverses, confirmant ainsi que le MELIS n'entend pas établir un socle commun des apprentissages.**



## PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

### Qu'est-ce que les documents relatifs à la Progression des apprentissages?

- Prescrit (par l'Instruction ministérielle);
- Existe pour chaque matière, un pour le primaire, l'autre pour le secondaire;
- Vue d'ensemble sur les apprentissages à maîtriser selon les années et les cycles;
- Apprentissages du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire sont annualisés.

**Selon le MELS, l'annualisation se concrétise dans ces documents. Ses représentants jugent qu'annualiser davantage brimerait la liberté et l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants.**



## ANALYSE - PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

### Ce qu'on déplore...

- Formulation des apprentissages en termes de compétences;
- Retrait des connaissances de base essentielles;
- Identification et hiérarchisation des connaissances inachevées;
- Utilisation difficile avec élèves intégrés ayant des difficultés d'apprentissage.

## ANALYSE – PROGRESSION DES APPRENTISSAGES (suite)

### Ce qu'on déplore...

- Flou sur la réutilisation des apprentissages réputés maîtrisés aux niveaux inférieurs;

#### Mathématique

#### Arithmétique

#### Opérations sur des nombres réels

| Opérations sur des nombres réels  |   |   |  |                          |                         |                |                |                |                |
|---|---|---|--|--------------------------|-------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|   | →<br>L'élève apprend à le faire avec l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant.                | ★<br>L'élève le fait par lui-même à la fin de l'année scolaire. | ■<br>L'élève réutilise cette connaissance. | Secondaire               |                         |                |                |                |                |
|   |   |   |  | Primaire                 |                         |                |                |                |                |
|   |   |   |  | 1 <sup>er</sup><br>cycle | 2 <sup>e</sup><br>cycle |                |                |                |                |
|   |   |   |  | 6 <sup>e</sup>           | 1 <sup>re</sup>         | 2 <sup>e</sup> | 3 <sup>e</sup> | 4 <sup>e</sup> | 5 <sup>e</sup> |
| 7. Effectuer par écrit les quatre opérations <sup>1</sup> avec des nombres facilement manipulables (y compris de grands nombres) en recourant à des écritures équivalentes et en s'appuyant sur les propriétés des opérations |   |   |  |                          |                         |                |                |                |                |
| a.  | nombres écrits en notation décimale en appliquant les règles des signes                                 |   | ★  |                          |                         |                |                |                |                |
| b.  | nombres positifs écrits en notation fractionnaire avec ou sans l'aide de matériel concret ou de schémas |   | →  | ★                        |                         |                |                |                |                |
| c.  | nombres écrits en notation fractionnaire  |   |  |                          |                         | ★              |                |                |                |



## ANALYSE - PROGRESSION DES APPRENTISSAGES (suite)

### Ce qu'on déplore...

- Annualisation insuffisante

### **Annualiser davantage ne nuirait pas à l'autonomie professionnelle des profs car cela permettrait de:**

- Préciser les attentes pour chacune des années d'études;
- Aider à la planification de l'enseignement et de l'évaluation;
- Assurer la transmission d'un bagage cohérent et commun des apprentissages,
- Faire un meilleur suivi auprès des élèves, notamment en cas de changement d'école;
- Dégager le personnel enseignant des interminables temps de concertation.



## EXAMENS MINISTÉRIELS ET GRILLES DE CORRECTION

### Au MELS on dit que...

- Des grilles de correction pour les matières et les niveaux ayant des examens ministériels imposés;
- Proposer des grilles de correction pour toutes les matières et tous les niveaux porterait atteinte à l'autonomie professionnelle;
- Examens ministériels permettront d'évaluer les connaissances mais les grilles ne changeront pas beaucoup de celles des années précédentes...;
- Le temps d'administration des épreuves ministérielles sera moindre que par le passé.





## ANALYSE - EXAMENS MINISTÉRIELS ET GRILLES DE CORRECTION

### Ce qu'on déplore...

- Peu de changements dans les grilles d'évaluation;
  - Pas de différence au niveau du temps de passation des épreuves ministérielles.
- 
- ✓ Les profs veulent plus d'outils objectifs et tenant compte des connaissances;
  - ✓ Ils ne considèrent pas que la disponibilité de grilles pour toutes les matières et niveaux nuirait à leur autonomie professionnelle.



## SEUIL DE RÉUSSITE DE 60 %

### Au MELS on dit que...

- Implantation d'un seuil de réussite de 60 %;
- Aucune incidence sur la promotion ni sur le redoublement car les règles de passage restent locales;
- L'objectif du seuil de réussite est de lever l'ambiguïté sur les règles de passage et d'informer les parents sur le cheminement de leur enfant.



## PLACE DES CONNAISSANCES

### Conclusion

**Bref**, l'absence d'outils clairs et objectifs permettant une compréhension commune des résultats attendus par matière et par niveau ...

- Rend difficile l'évaluation des connaissances;
- Ne mène pas vers la construction d'un bagage commun;

**Les changements en évaluation** se résument essentiellement à une **réorganisation des outils de la réforme.**



## TÂCHE ENSEIGNANTE

### Objectifs du MELS...

- Simplifier le processus d'évaluation;
- Alléger la tâche des enseignantes et enseignants.

### Mais...

- L'évaluation n'est pas simplifiée;
- La charge de travail des profs restera la même et pourrait même s'alourdir.

### Pourquoi?

## PRINCIPAUX CHANGEMENTS LIÉS À LA TÂCHE

### Réorganisation des compétences

- FRANÇAIS : 3 résultats au bulletin (combinaison des compétences *Apprécier* et *Lire*);
- ANGLAIS : 3 compétences, 3 résultats au bulletin sauf au 1<sup>er</sup> cycle du primaire où la compétence *Écrire* n'est pas évaluée;
- MATHÉMATIQUE : 2 notes au bulletin (*Résoudre* et *Raisonner*);
- SCIENCES : Mêmes compétences. Au primaire, un seul résultat au bulletin. Au secondaire, elles sont intégrées dans un volet pratique (40 %) et un volet théorique (60 %) (2 notes au bulletin);
- UNIVERS SOCIAL, ESPAGNOL et ÉDUCATION PHYSIQUE : Mêmes compétences, 1 seul résultat au bulletin.
- ARTS : 1 seul résultat au bulletin (combinaison *Inventer* et *Interpréter/Réaliser* (70 %)), *Apprécier* vaut pour 30 %;
- ECR : 1 résultat au bulletin, mêmes compétences intégrées dans 2 volets (éthique et religieux) comptant pour 50 % chacun.



## PRINCIPAUX CHANGEMENTS LIÉS À LA TÂCHE (suite)

- 1<sup>re</sup> communication écrite avant le 15 octobre;
- Mise en place d'un bulletin unique et de dates nationales de remises du bulletin (au plus tard les 20 novembre, 15 mars et 10 juillet);
- Trois étapes pour tous;
- Évaluation de toutes les matières à toutes les étapes;
- Commentaires au bulletin sur les compétences transversales à raison de deux à la 1<sup>re</sup> étape et de deux à la 3<sup>e</sup> étape;
- Résumé de la nature et des moments de l'année au cours desquelles les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières;
- Publication d'un guide ministériel sur les normes et modalités.



## ANALYSE - TÂCHE

### Ce qu'on aime...

- Prise de décision locale au niveau de la 1<sup>re</sup> communication écrite;
- Allègement de la tâche que la 1<sup>re</sup> communication peut représenter par rapport à un bulletin;
- Mise en place d'un bulletin unique;
- Diminution du nombre de bulletin;
- Moins de résultats à inscrire au bulletin;
- Ne plus évaluer la 3<sup>e</sup> compétence en mathématique;
- Ne pas évaluer tous les volets et toutes les compétences des matières à résultats détaillés lors des deux premières étapes et le maintien de la décision locale du moment où ils seront évalués.

## ANALYSE – TÂCHE (suite)

### Ce qu'on déplore...

- Maintien de l'ensemble des compétences (sauf la 3<sup>e</sup> en mathématique);
- Maintien de la compétence *Apprécier* dans *Lire*;
- Évaluation de toutes les matières à toutes les étapes;
- Augmentation de la fréquence et du nombre de compétences transversales à évaluer;
- La seule réduction des résultats à inscrire au bulletin ne fera pas une grande différence;
- De nouvelles grilles de correction, par matière et par niveau ne seront pas produites;
- Temps exigé pour le résumé des normes et modalités;
- Risque d'élaborer des normes et modalités trop contraignantes.





## TÂCHE ENSEIGNANTE

### Conclusion

**Pour les profs consultés, les modifications représentent :**

- Obligations supplémentaires;
- Autre indication que le MELS compte sur le bénévolat des profs pour produire des outils d'évaluation;
- Anticipation des heures consacrées à des réunions;
- Refus d'uniformiser les apprentissages et les évaluations.



## BULLETIN UNIQUE

### Objectif du MELS...

- Clarifier le processus d'évaluation pour le rendre plus accessible à la compréhension des parents;
- Qu'il reflète les connaissances acquises.

### Mais...

Il est illusoire de penser que ce bulletin reflètera une évaluation où les connaissances sont prises en compte de façon prépondérante.



## AUTRES CHANGEMENTS PORTÉS AU BULLETIN

- Pondération des étapes (20 %, 20 %, 60 %);
- Bilan annuel à tous les niveaux et pour toutes les matières;
- 3<sup>e</sup> étape « bilan »;
- Possibilité, à la 3<sup>e</sup> étape, de réutiliser des examens qui ont déjà compté ou non dans les étapes antérieures;
- 3<sup>e</sup> étape tient compte des épreuves obligatoires imposées par les écoles et CS;
- 4<sup>e</sup> colonne = cumulatif des 3 étapes selon la pondération 20-20-60;
- Examens ministériels obligatoires compteront pour 20 % dans la 4<sup>e</sup> colonne;
- Examens de sanction compteront pour 50 % dans la 4<sup>e</sup> colonne.

## BULLETIN UNIQUE

### Exemple de bulletin pour français au primaire

|   | 1 <sup>re</sup> étape<br>(avant 20 novembre)                               |                                     | 2 <sup>e</sup> étape<br>(avant 15 mars)                                    |                                     | 3 <sup>e</sup> étape<br><b>QUI INCLUT LE BILAN<br/>ANNUEL</b><br>(avant 10 juillet) |                                     | <b>RESULTAT FINAL</b><br>(avec 3 <sup>e</sup> bulletin) |   |
|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|---|
|   | 20 %   |                                     | 20 %   |                                     | 60 %  |                                     | 100 %   |   |
| <b>Lire des textes variés et Apprécier des œuvres littéraires</b> | Note   | Vaut 50 % du résultat disciplinaire | Note   | Vaut 50 % du résultat disciplinaire | Note  | Vaut 50 % du résultat disciplinaire | Note finale de la compétence (ou du volet)              | Vaut 50 % du résultat disciplinaire final |
| <b>Écrire des textes variés</b>                                   | Note   | Vaut 30 % du résultat disciplinaire | Note   | Vaut 30 % du résultat disciplinaire | Note  | Vaut 30 % du résultat disciplinaire | Note finale de la compétence (ou du volet)              | Vaut 30 % du résultat disciplinaire final |
| <b>Communiquer oralement</b>                                      | Note   | Vaut 20 % du résultat disciplinaire | Note   | Vaut 20 % du résultat disciplinaire | Note  | Vaut 20 % du résultat disciplinaire | Note finale de la compétence (ou du volet)              | Vaut 20 % du résultat disciplinaire final |
| <b>Résultat disciplinaire</b>                                     | Total selon la pondération déterminée par le Cadre d'évaluation<br>= 100 % |                                     | Total selon la pondération déterminée par le Cadre d'évaluation<br>= 100 % |                                     | Total selon la pondération déterminée par le Cadre d'évaluation<br>= 100 %          |                                     | <b>Résultat disciplinaire final</b>                     |   |
| <b>Moyenne du groupe</b>  |  |                                     |  |                                     |   |                                     | Moyenne disciplinaire finale de groupe                  |   |



## ANALYSE - BULLETIN

### Ce qu'on aime...

- Inscription des résultats de toutes les étapes sur le bulletin;
- Référence à un bilan annuel plutôt que par cycle.

### Ce qu'on déplore...

- Une 3<sup>e</sup> étape « bilan » en plus d'être un résultat d'étape;
- Flou de la 3<sup>e</sup> étape au niveau de la constitution des résultats amène trop grande place à la subjectivité;
- Illusion donnée aux parents sur la place prépondérante donnée aux connaissances dans le bulletin.



## BULLETIN UNIQUE

### Conclusion

#### Un bilan devrait...

- Être un cumulatif des trois étapes;
- Être indiqué dans la 4<sup>e</sup> colonne du bulletin;
- Servir d'assise à la décision de l'enseignante ou enseignant quant à la recommandation de la promotion ou non de l'élève.

#### Le bulletin unique devrait...

- Être l'aboutissement d'une révision des encadrements en évaluation;
- Assurer la primauté aux connaissances et à l'objectivité de l'évaluation;
- S'appuyer sur des règles d'évaluation communes.



## ÉLÈVES HDAA et AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Le Régime pédagogique prévoit que les EHDAA et élèves recevant des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française puissent être exemptés des dispositions relatives aux résultats:

- Ouvre GRAND la porte au bulletin adapté pour ces élèves;
- Aucune définition claire des EHDAA;
- Flou sur les élèves du parcours de formation axée sur l'emploi.

Les balises seront précisées dans l'Instruction ministérielle de 2011-2012



## CONCLUSION SUR LES CHANGEMENTS EN ÉVALUATION

- Avancées trop modestes et plusieurs changements insatisfaisants pouvant générer un accroissement de la charge de travail;
- Réorganisation des outils de la réforme;
- Ne mènent pas à la mise en place d'un socle commun des apprentissages;
- Absence de volonté du MELS à assumer ses responsabilités en relayant au niveau local des décisions qui auraient dû être prises au niveau national;
- Ne justifient pas une nouvelle réappropriation de documents et de façons de faire.





## CONCLUSION SUR LES CHANGEMENTS EN ÉVALUATION (suite)

**Il faut des correctifs plus fondamentaux avant de demander aux enseignantes et enseignants un tel investissement.**



## ORIENTATIONS ET DEMANDES

Le Conseil fédératif a adopté des orientations lors de sa rencontre du 2 février 2011:

### Préalable

Le Conseil fédératif appuie la FAE dans son interprétation à l'effet que l'annualisation et la hiérarchisation des contenus des programmes, l'établissement de règles de passage nationales et que l'élaboration de grilles d'évaluation produites et proposées par le MELS par matière et par niveau **ne portent pas atteinte à l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants.**



## ORIENTATIONS ET DEMANDES (suite)

### La FAE exige :

- 1) Que l'ensemble des programmes de formation (primaire-secondaire), incluant les documents relatifs à la progression des apprentissages soient révisés et enrichis.
- 2) Que les cadres d'évaluation soient révisés et complétés par des grilles d'évaluation annuelles, produites pour chacune des matières et chacun des niveaux. Ces derniers doivent prioriser, en fonction des matières et des niveaux, l'évaluation des connaissances et indiquer la pondération minimale devant leur être accordée.
- 3) Que dans les classes d'accueil, le degré de maîtrise de l'ensemble des apprentissages soit évalué par une cote.
- 4) Que le MELS édicte les normes nationales quant aux règles de passage annuelles.



## ORIENTATIONS ET DEMANDES (suite)

### La FAE exige :

- 5) Que la 3<sup>e</sup> étape ne constitue pas « LE » bilan des apprentissages. Ce dernier doit être un cumulatif des trois étapes, être indiqué dans la 4<sup>e</sup> colonne du bulletin et servir d'assise à la décision de l'enseignante ou enseignant quant à la recommandation de la promotion ou non de l'élève.
- 6) Que la compétence *Apprécier des œuvres littéraires* en français soit retirée.
- 7) Que les encadrements légaux (3<sup>e</sup> alinéa de l'article 30.1 du Régime pédagogique modifié) soient révisés afin de permettre qu'au primaire, seuls le français et la mathématique soient évalués de façon obligatoire au bulletin de la 1<sup>re</sup> étape.



## ORIENTATIONS ET DEMANDES (suite)

### La FAE exige :

- 8) Que les encadrements légaux (3<sup>e</sup> alinéa de l'article 30.1 du Régime pédagogique modifié) soient révisés afin de permettre qu'au secondaire, pour les cours à 2 crédits et moins, le personnel enseignant soit dispensé de l'évaluation au bulletin de la 1<sup>re</sup> étape.
- 9) Que le MELS retire l'obligation de commenter (et d'évaluer) les compétences transversales (*certaines compétences*).
- 10) Que le MELS prévoit du temps de libération afin de permettre aux enseignantes et enseignants de s'approprier les documents relatifs aux changements qu'ils demandent.



## ORIENTATIONS ET DEMANDES (suite)

### La FAE exige :

- a) **le report** de l'application pour la prochaine année, des changements en évaluation proposés par le MELs;
- b) du MELs qu'il corrige les incohérences inhérentes aux changements annoncés afin de remettre les connaissances au cœur de l'évaluation, qu'il allège la tâche des enseignantes et enseignants et qu'il réponde à leurs demandes et à leurs besoins;
- c) du MELs qu'il s'assure que le personnel enseignant ait le temps et l'espace réel pour s'appropriier les changements.

**Nous vous remercions  
de votre présence**